Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie **Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 54 (2004)

Heft: 1: Jean-Pierre de Crousaz : philosphe lausannois du siècle des

Lumières

Artikel: Actualité de Jean-Pierre de Crousaz

Autor: Bandelier, André / Charles, Sébastien

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-381673

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



F. L. De CROUSIE

Portrait gravé par Daudet d'après Barthélemy Guillibaud; conservé au Musée historique de Lausanne

ACTUALITÉ DE JEAN-PIERRE DE CROUSAZ

André Bandelier et Sébastien Charles

Le philosophe Jean-Pierre de Crousaz, auteur apprécié dans le premier tiers du XVIIIe siècle, ne semble plus guère susciter qu'un intérêt poli. La place que lui ménage l'Histoire de la littérature en Suisse romande (Lausanne, Payot, 1996, t. I) en donne une illustration : de Crousaz fournit quelques éléments pour la synthèse ; il n'est pas traité en tant que tel. Par sa date de parution, le Traité du beau (Amsterdam, 1714) est propre à se muer en œuvre inaugurale des Lumières helvétiques ; le «pédant» prédécesseur de l'Émile (mot de Rousseau) permet de souligner la rupture du milieu du siècle mais laisse dans l'ombre les idées sur l'éducation, semées dans tous les écrits de Crousaz. Outre l'intérêt soutenu pour la correspondance, qui caractérise très généralement la fureur de s'écrire au sein de la République des lettres, on en est réduit encore le plus souvent à des conclusions proches du Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle, de Pierre Larousse : «Crousaz n'a fait qu'expliquer les idées d'autrui et n'en a pas qui lui sont propres. Il était savant et d'une certaine sagacité jointe à une droiture d'esprit remarquable. Il s'attacha de préférence à concilier les systèmes de son temps, quelquefois à réfuter ceux qui lui paraissaient extrêmes, par exemple le scepticisme de Bayle, la théorie de Leibnitz sur l'harmonie préétablie, et plus tard le formalisme de Wolf. On l'a rangé à juste titre parmi les précurseurs de l'éclectisme.» Certes, Daniel Christoff a replacé Crousaz dans un mouvement qui permet de suivre le développement de la philosophie et des sciences dans des Académies réservées à la formation des ministres protestants (La philosophie dans la Haute École de Lausanne, 1542-1955, Lausanne, Université, 1987), mais sans pouvoir lui reconnaître à Lausanne une influence comparable à celle d'un Turrettini dans l'essor de la science genevoise. Dès lors que l'activité épistolaire est jugée plus significative que les livres, l'ouvrage de Jacqueline de La Harpe, Jean-Pierre de Crousaz et le conflit des idées au siècle des Lumières (Genève, Droz, 1955), puisé à cette source presque unique, reste le fondement des études.

Or, c'est tout le mérite de chercheurs nord-américains et européens que d'avoir ramené la recherche sur les œuvres mêmes de Crousaz. En effet, lors du récent *Congrès international des Lumières* (Los Angeles, 3 au 9 août 2003), une séance particulière a été consacrée à «Jean-Pierre de Crousaz : esthétique, philosophie et religion». Dépassant les jugements de valeur, on a vu en ce professeur lausannois un peu oublié un des porteurs exemplaires de l'évolution qui conduit de la grande mutation du XVIIe siècle aux premières Lumières.

Rappelons brièvement la carrière de Crousaz (1663-1750). Ce fils de famille noble, né et mort à Lausanne, fit sa théologie et sa philosophie, et exerça,

toujours dans cette ville, la fonction de diacre quinze ans durant. Ayant complété ses études à Leyde et à Paris, nommé professeur de philosophie à l'Académie de Lausanne en 1700, il fit le premier ses leçons publiques en français. Il dégagea l'enseignement de la philosophie du formalisme et des routines, et l'ouvrit aux mathématiques et aux sciences. Il gagna la notoriété par une Logique (Amsterdam, 1712), qu'il remania toute sa vie. Champion du cartésianisme et partisan de la réunion des confessions chrétiennes, il fut dans les années 1720 victime de la querelle religieuse du Consensus et de l'affaire Davel. Après un court enseignement à l'Université de Groningue où était installé son ancien élève et collègue Jean Barbeyrac, il devint en 1726, à l'âge de soixante-trois ans, le gouverneur d'un enfant de moins de six ans, le prince héritier Frédéric de Hesse-Cassel. La mise en pension à Lausanne des princes de Wurtemberg et le succès de son Traité sur l'éducation des enfants (La Haye, 1722), qui doit beaucoup à l'empirisme de Locke, ne furent pas étrangers à cet appel tardif d'une Cour d'Allemagne. En 1733, il revint à Lausanne après la publication de son Examen du pyrrhonisme ancien et moderne (La Haye, 1733). Persuadé d'être le seul rempart contre la «contagion» leibnizienne, il reprit son enseignement à l'Académie en 1738 et ne l'abandonna que peu avant sa mort.

Les communications qui suivent sont orientées vers un certain nombre d'œuvres clés et leur réception. Syliane Charles et Marc André Bernier partent du Traité du beau, discuté en son temps par Diderot. La première s'attache à l'inflexion de la pensée esthétique de Crousaz qui conduit à la conciliation de l'idée et du sentiment. Le second consacre son analyse à la réception d'une nouvelle rhétorique et met en évidence l'éclatement des cadres conceptuels traditionnels. Tous deux illustrent une œuvre qui, à travers ses paradoxes et en dépit de sa finalité morale, représente bien un moment charnière dans l'histoire de l'esthétique, hésitant entre une conception rationaliste du beau, sensible à l'unité dans la diversité, et une conception empiriste, plus ouverte au plaisir et au sentiment. Sébastien Charles, l'initiateur de la table ronde de Los Angeles, et Jonathan Mayer se consacrent eux aux écrits polémiques. L'examen que Crousaz fait du Discourse of free-thinking de Collins inaugure la série des ouvrages où il se pose en défenseur de la religion et de la morale. La liberté de pensée est au centre du débat, celui des limites à fixer à l'exercice de la raison. Il conduit Charles à reconnaître dans cette œuvre la seule critique cohérente parue en français, même si Crousaz dénonce moins les thèses de son adversaire que les conséquences possibles de celles-ci. Mayer, en reprenant l'Examen du pyrrhonisme ancien et moderne, démontre que le philosophe cartésien qui se voulait le champion de la raison face au «sophiste» Bayle se rend critiquable par son parti pris social, qui le situe entre rationalisme, réservé à une élite, et mysticisme, confiné au peuple. Aussi, comme dans les travaux précédents, les ambiguïtés de Crousaz deviennent-elles les indices précieux des mutations, les jalons pour la compréhension de phénomènes culturels riches et complexes. L'étude historique de Jens Häseler complète l'approche philosophique des autres contributeurs, en ce sens qu'elle épouse toute la période où Crousaz jouit d'une notoriété européenne. Le recours à un large éventail de revues hollandaises confirme la réputation du philosophe, notamment dans le Refuge huguenot. Mais plus on avance dans le siècle, plus on enregistre l'affaiblissement de cette renommée, au fil d'attaques peu pertinentes contre Leibniz, Pope et Wolff. Nous avons cru devoir apporter à ces communications le complément d'extraits de Crousaz lui-même. Il s'agit d'inédits berlinois : d'une part, des lettres sur l'éducation, qui véhiculent des préoccupations constantes dans l'œuvre du philosophe ; d'autre part, un abrégé de l'*Examen du pyrrhonisme*, propre à illustrer un moment crucial dans l'histoire de la pensée occidentale.

Peseux et Sherbrooke, février 2004